

# FINANCEURS PLUS QUE CRÉANCIERS

Vincent Jacques le Seigneur  
Directeur de la publication



**Crédit :** Rémy Delacloche/Fondation Énergies pour le Monde

**COP22 :** LES RENOUVELABLES EN AFRIQUE

[journal-enr.org](http://journal-enr.org)

**Administration :** Nathalie Bouhours  
(tél. : 01 44 18 00 80)

**Directeur commercial et publicité :**  
Jérôme Chabaudie (tél. : 01 44 18 73 47)

**Directeur de la publication :**  
Vincent Jacques le Seigneur

**Rédactrice en chef adjointe :**  
Sabrina Dufourmont (tél. : 01 44 18 73 43)

**Responsable des produits éditoriaux :**  
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

**Rédacteurs :** Timothée Bongrain, Nolwenn Le Jannic,  
Alfi Malek, Cédric Philibert, Patrick Piro,  
Aude Richard, Étienne Wey.

**Maquette – réalisation :** Marie Agnès Guichard

**IMPRIM'VERT®**

Imprimerie de Champagne  
Z.I. Les Franchises – 52200 Langres

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2016  
**ISSN** 2491-8687  
**Commission paritaire :** n° 1118 G 84361

**Éditeur :**   
Observatoire des énergies renouvelables  
146 rue de l'Université – 75007 Paris  
Tél. : + 33 (0)1 44 18 00 80  
[www.energies-renouvelables.org](http://www.energies-renouvelables.org)

Ce numéro est imprimé  
sur du Coccoon Silk, un papier extra blanc,  
100 % recyclé, certifié FSC®  
(issu de la gestion forestière responsable).



O n laisse filer les COP comme on regarde passer les trains. Depuis 1994 et l'entrée en vigueur de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, elles se succèdent dans l'indifférence générale. Ou presque. Car la Conférence de Paris a bien suscité une mobilisation inédite. Et si le prochain raout qui se tient du 7 au 18 novembre à Marrakech ne fait pas l'objet d'un même tapage médiatique, c'est précisément parce qu'un accord a bien été trouvé<sup>(1)</sup>.

L'heure n'est plus à la négociation mais à la mise en œuvre des engagements pris. « *Les pays signataires doivent sans attendre transformer leurs contributions nationales annoncées en 2015 en actes : lois, politiques publiques et investissements* »<sup>(2)</sup>, a insisté Ségolène Royal, présidente de la COP. Ce qui nécessite des transferts massifs de technologies et des moyens conséquents. Là est un enjeu et non des moindres de la COP22 qui se tient au Maroc. Et là se trouvent de nombreuses opportunités pour tous les acteurs du secteur.

La situation n'a jamais été aussi favorable. L'essor des énergies renouvelables dans les pays du Sud, et tout particulièrement en Afrique, bénéficie d'une double mobilisation : celle des pays du Nord, financeurs plus que créanciers, qui s'engagent à réunir les sommes nécessaires et, simultanément, celle des responsables politiques des pays du Sud qui entendent prendre la main et non plus la tendre.

Les sommes réunies ou promises par la communauté internationale sur l'accès à l'électricité montrent bien que c'est LE sujet du siècle. Si on est loin des 100 milliards de dollars promis à Copenhague en 2009<sup>(3)</sup>, la collecte est bel et bien lancée. « *Nous pensons que nous remplirons l'objectif des 100 milliards de dollars à travers une variété de sources et réaffirmons notre engagement à le faire* », lit-on dans une note de l'OCDE signée par trente-huit pays et présentée lors de la pré-COP à Marrakech. Sans attendre, la France a annoncé qu'elle porterait ses financements climat à 5 milliards d'euros par an en 2020.

La mobilisation des États africains autour de cette question est inédite. Dès la COP21, l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) a été lancée avec succès. Aujourd'hui, ce sont 54 chefs d'État de l'Union africaine qui ont souscrit à cette initiative avec l'appui de personnalités qui n'ont pas ménagé leur peine à l'instar de Jean-Louis Borloo. C'est un appel majeur relayé aujourd'hui par la présidente de la COP qui a pris soin d'aller présenter aux Nations unies, le 24 septembre dernier, les 240 projets recensés qui pourraient bénéficier des premiers financements.

Certes, c'est encore peu, mais c'est enfin une traduction concrète et quantifiable des engagements pris. L'énergie, qui ne faisait pas partie des "Objectifs du Millénaire pour le développement" (OMD) adoptés en 2000 à New York, est désormais gravée dans le marbre. Objectif<sup>(4)</sup> : « *Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable* ». Dont acte.

1) L'Accord de Paris entrera en vigueur le 4 novembre prochain, soit moins d'un an après la COP21. À ce jour, 81 États et l'Union européenne l'ont ratifié, représentant près de 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

2) [developpement-durable.gouv.fr/Reunion-des-ambassadeurs-en-France.html](http://developpement-durable.gouv.fr/Reunion-des-ambassadeurs-en-France.html)

3) L'OCDE avance la somme de 62 milliards de dollars en 2014.

4) Objectifs du développement durable adoptés le 25 septembre 2015 en marge de l'assemblée générale des Nations unies par 193 chefs d'État.